

# Comité départemental de suivi de la situation sanitaire

29 mars 2021

30 mars 2021



**PRÉFET  
DE VAUCLUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Point sur la situation sanitaire

# Point de situation épidémiologique

**Incidence**  
(nouveaux cas pendant  
une semaine)

## Evolution du taux d'incidence :

Semaine 46 : 357 pour 100 000 habitants

Semaine 47 : 177 pour 100 000 habitants

Semaine 48 : 141 pour 100 000 habitants

Semaine 49 : 135 pour 100 000 habitants

Semaine 50 : 153 pour 100 000 habitants

Semaine 51 : 191 pour 100 000 habitants

Semaine 52 : 169 pour 100 000 habitants

Semaine 53 : 181 pour 100 000 habitants

Semaine 1 : 265 pour 100 000 habitants

Semaine 2 : 267 pour 100 000 habitants

Semaine 3 : 289 pour 100 000 habitants

Semaine 4 : 258 pour 100 000 habitants

Semaine 5 : 232 pour 100 000 habitants

Semaine 6 : 240 pour 100 000 habitants

Semaine 7 : 221 pour 100 000 habitants

Semaine 8 : 230 pour 100 000 habitants

Semaine 9 : 221 pour 100 000 habitants

Semaine 10 : 239 pour 100 000 habitants

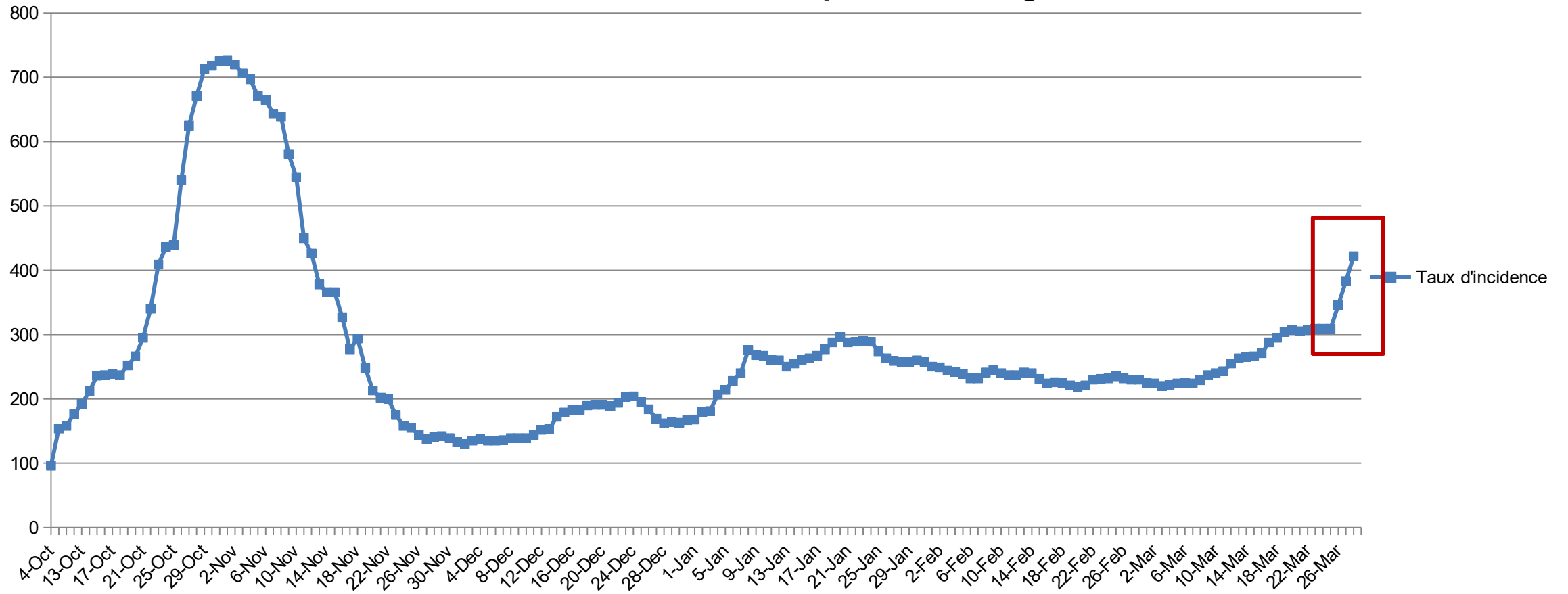
Semaine 11 : 309 pour 100 000 habitants

**Semaine 12 : 422 pour 100 000 habitants**

Passage en  
vigilance renforcée

**Augmentation du taux d'incidence de plus de 36,6 % en une semaine**

## Taux d'incidence COVID-19 par semaine glissante

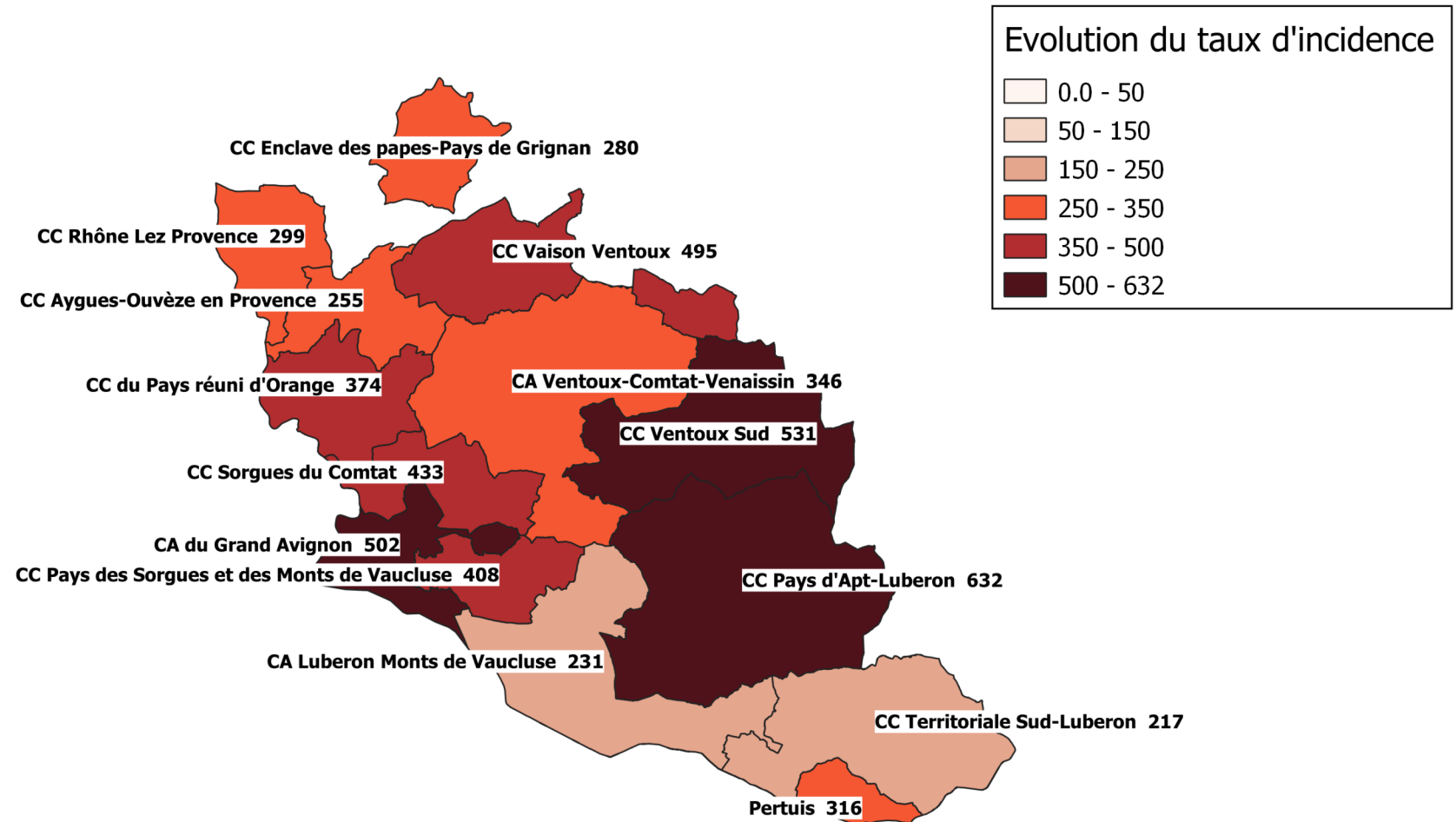


# Point de situation épidémiologique

**Incidence**  
(nouveaux cas pendant  
une semaine)

Période analysée : 2021-03-22 - 2021-03-28 / Semaine 12	TOUS AGES				65 ANS ET PLUS			
	TEST	POS	INC	TX POS	TEST	POS	INC	TX POS
EPCI								
CA du Grand Avignon (COGA)	7639	972	502	12,7	1160	116	284	10
CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)	2610	241	346	9,2	489	39	228	7,9
CA Luberon Monts de Vaucluse	2468	231	417	9,4	482	22	168	4,6
CC des Sorgues du Comtat	1794	214	433	11,9	258	27	261	10,5
CC du Pays Réuni d'Orange	1383	168	374	12,1	197	23	231	11,6
CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	1297	137	408	10,5	286	23	289	7,9
CC Pays d'Apt-Luberon	1738	188	632	10,8	284	17	201	6
CC Territoriale Sud-Luberon	775	54	217	7	129	4	73	3,1
CC Rhône Lez Provence	761	72	299	9,4	128	10	185	7,8
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	655	65	280	9,9	143	6	96	4,2
CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)	611	49	255	8,1	100	6	155	6,2
CC Vaison Ventoux	674	83	495	12,3	160	18	360	11,6
CC Ventoux Sud	320	50	531	15,6	58	5	230	8,6
Pertuis	787	64	316	8,20%	154	7	160	4,50%

## Taux d'incidence pour 100 000 hab. par EPCI du 22 mars au 28 mars 2021



Taux d'incidence départemental pour la semaine 12 : 422 (non consolidé)

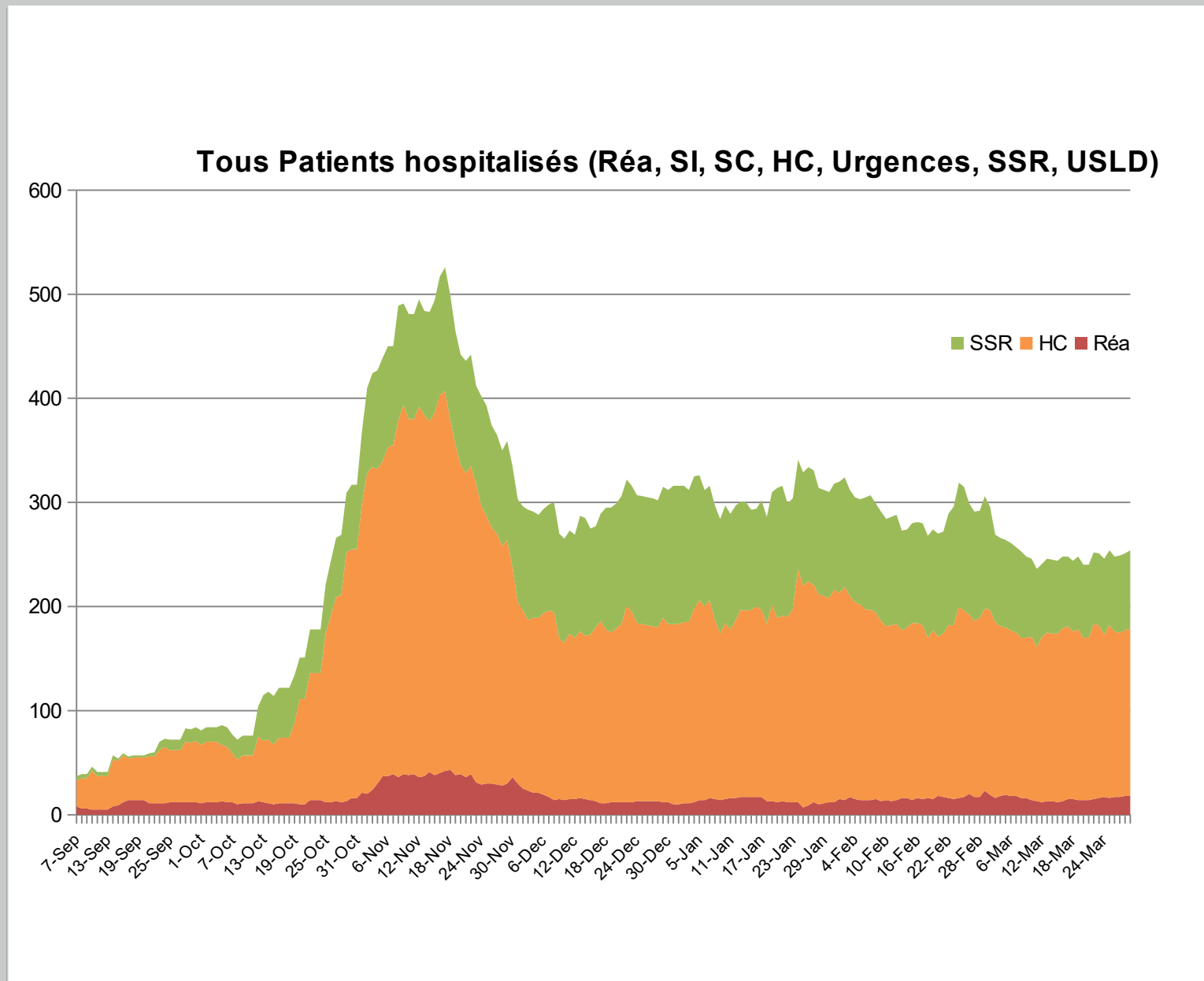
# Point de situation épidémiologique

Données arrêtées sur les extractions réalisées le  
29/03 à 12h55

**Rappel** : Le **pic** du nombre de personnes hospitalisées pour Covid a eu lieu le **17 novembre**, avec **526 personnes hospitalisées**.

**Aujourd'hui 254 personnes sont hospitalisées** dont :

- 18 en réanimation et soins intensifs
- 161 en hospitalisation conventionnelle
- 75 en soins de suite et réadaptation.



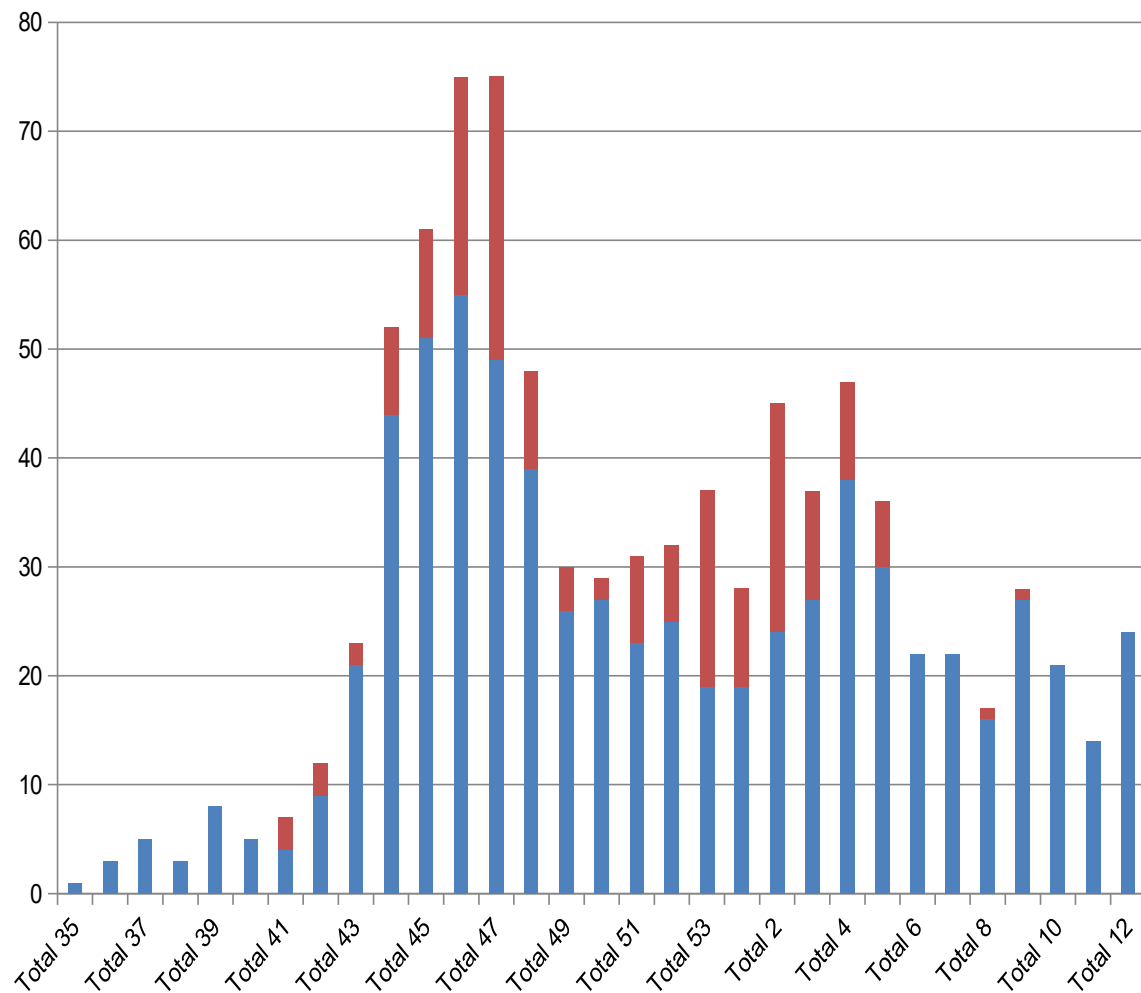
# Point de situation épidémiologique

*Données arrêtées sur les extractions  
réalisées le 28/03 à 13h05.*

**921 décès** en tout depuis le  
début de l'épidémie :

- **738 décès au total à l'hôpital**, dont 24 la semaine 12;
- **183 en EHPAD**, (données S12 en cours de consolidation)

Nombre de décès Covid par semaine en Vaucluse en EHPAD et à l'hôpital





# Augmentation capacitaire du service de réanimation

- Mise à disposition de personnels soignants par les établissements privés de Vaucluse ce qui a permis au CH d'Avignon d'armer 5 lits supplémentaires de réanimation.
- La capacité du service de réanimation du CH d'Avignon passe ainsi de 21 à 26 lits.

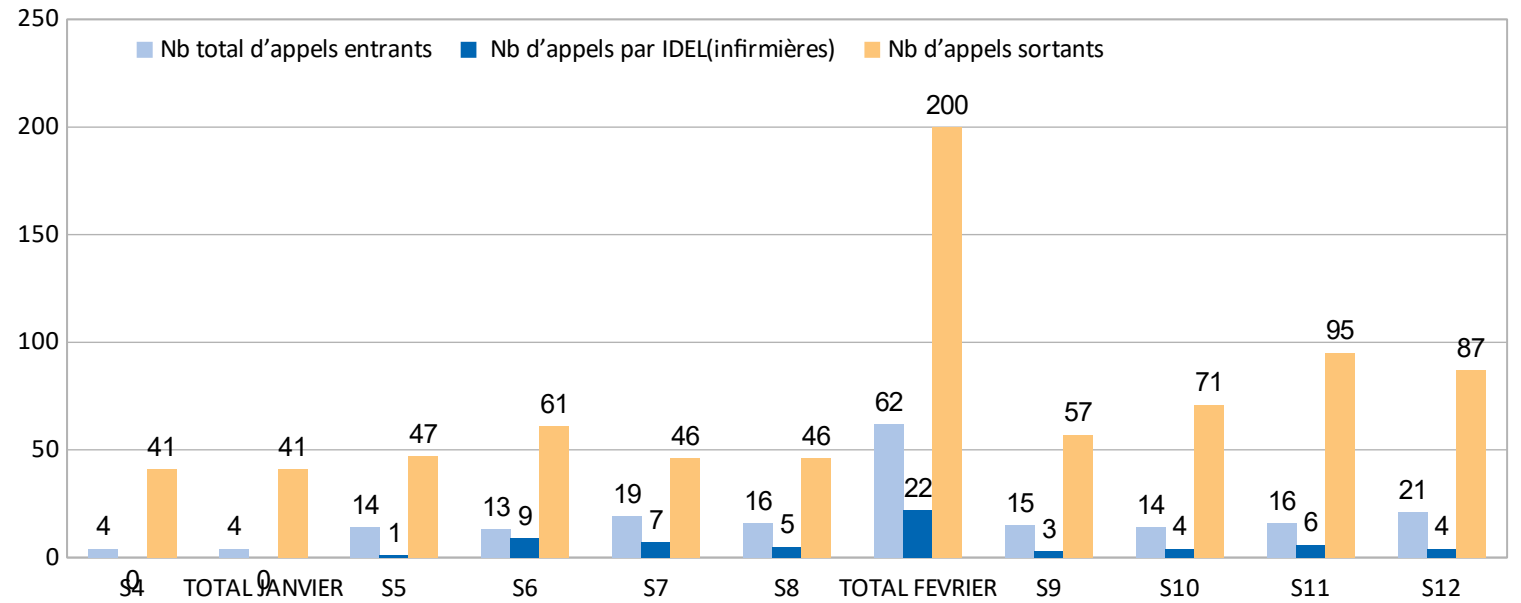
# Activité de la cellule territoriale d'appui à l'isolement (CTAI)

L'isolement des personnes positives et de leurs cas contacts est au coeur de la stratégie « *Tester - Alerter- Protéger* ».

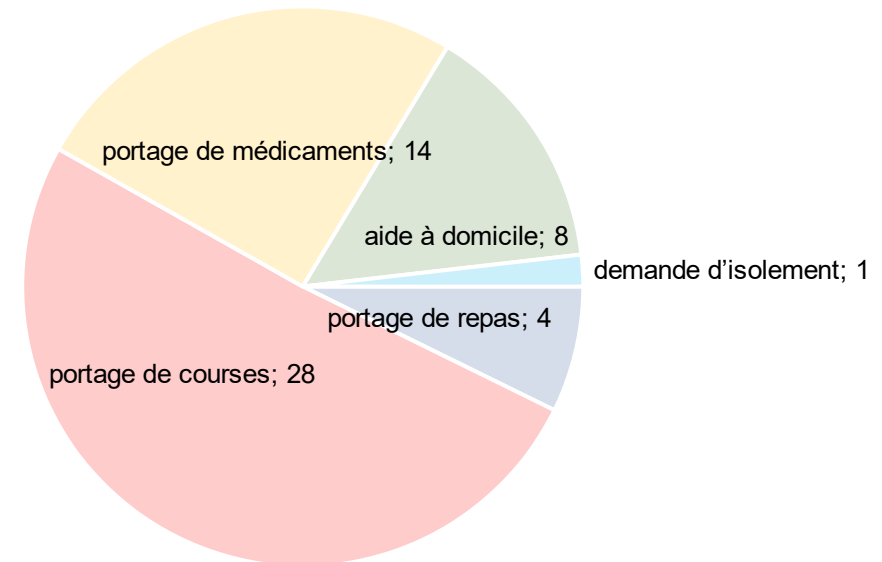
L'accompagnement social, matériel et psychologique des personnes dans l'isolement est assuré, dans chaque département, par une cellule territoriale d'appui à l'isolement.

Dans le Vaucluse, cette plate-forme est déléguée à l'association « *Entraide Pierre Valdo* ».

Nb et nature des appels CTAI depuis le 25/01/2021



S12 - Requête formulées par les personnes malades, par type de demandes



# Evolution de la mortalité dans le Vaucluse

## 1 janvier au 22 mars

(données Insee non consolidées)

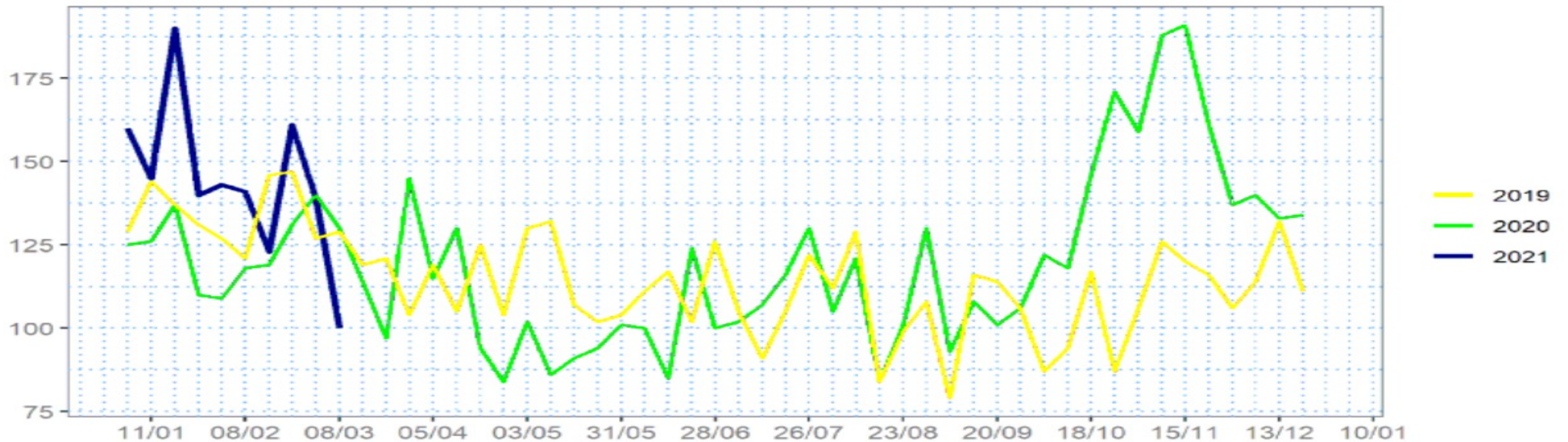
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier et par rapport à l'année 2020, le nombre de décès a augmenté de 7%.

L'accroissement de la mortalité s'est produit principalement au mois de janvier (+ 22,5%).

Depuis la semaine du 1<sup>er</sup> février, le nombre de décès a fortement diminué.

*Au niveau régional, la surmortalité résulte d'une mortalité nettement accrue chez les plus de 65 ans et d'une sous-mortalité chez les jeunes (avec - 38% de décès chez les moins de 25 ans).*

Vaucluse - cumul hebdo.



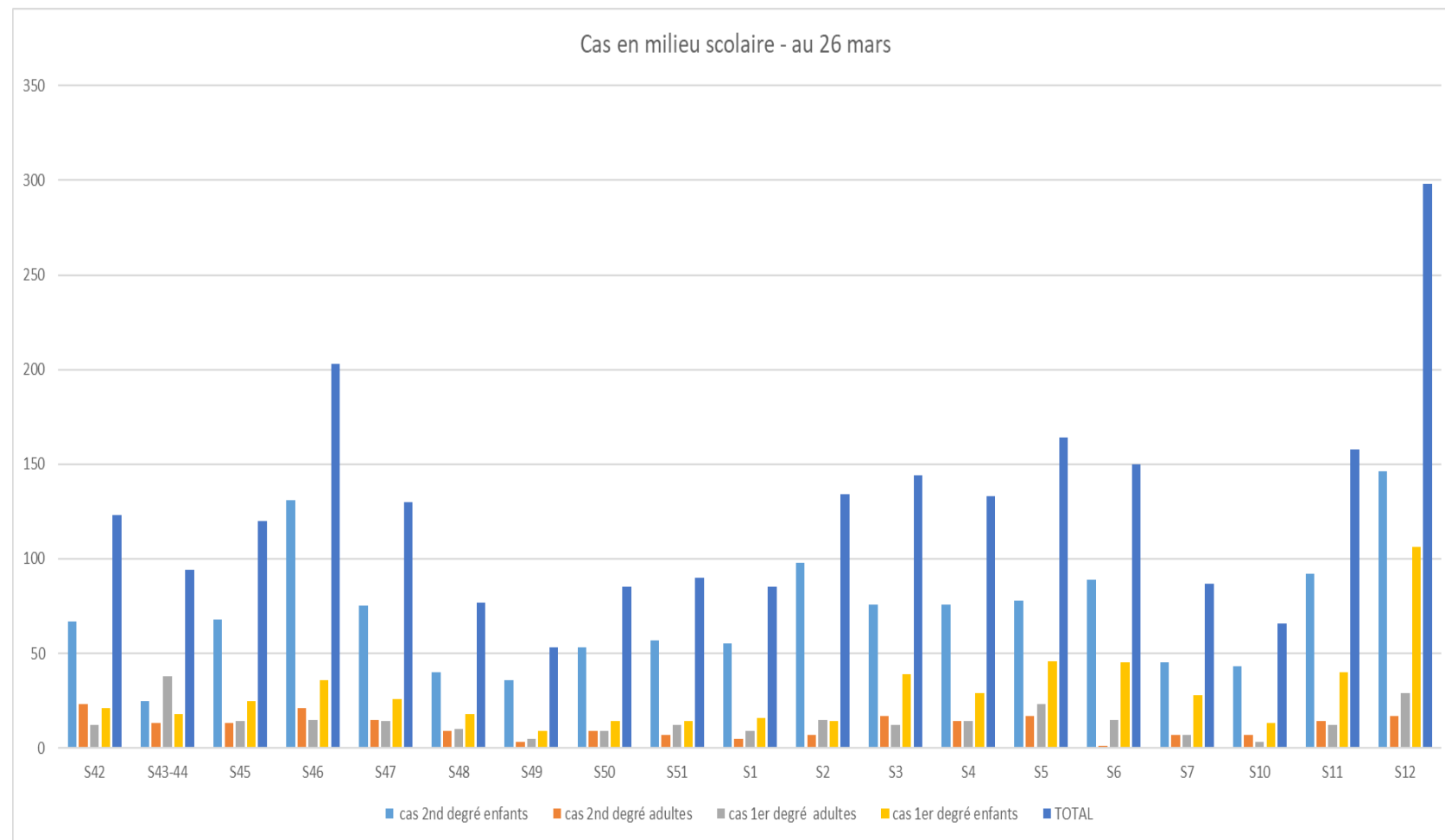
# Situation en milieu scolaire

Comité départemental de suivi  
de la situation sanitaire  
29 & 30 mars 2021



# Milieu scolaire

Nombre de cas positifs dans le 1er et 2nd degré  
Semaine 12 2021



# Milieu scolaire

- Fermeture du collège Rosa Parks de Cavaillon
- Fermeture du collège Marie Mauron de Pertuis
- Fermeture du collège Le Luberon de Cadenet
  
- 11 classes de maternelle fermées
- 3 classes d'élémentaire
  
- 1 classe de lycée
  
- 1 classe de collège

Mesures spécifiques  
Semaine 12 2021

## Lancement campagne de tests salivaires

La campagne de dépistage à travers les tests salivaires débute mardi 16 mars.

Les campagnes de dépistage se dérouleront dans les établissements repérés, en collaboration avec l'ARS, comme présentant un nombre important de cas positifs.

Par ailleurs, un échantillon représentatif d'écoles, de collèges et de lycées accueillera très régulièrement des campagnes de dépistage.

Les campagnes de dépistage grâce aux tests antigéniques continuent.

La convention de partenariat avec le SDIS a été renouvelée.

# Lancement campagne de tests salivaires

Bilan  
Semaine 12 2021

## S12 réalisés

Collège Jeanne d'Arc - Apt

EEPU La Bastidonne

EEPU J. Prevert Beaumes de Venise

## Prévision S13

EEPU Simone Veil

EEPU P. Augier Pertuis

EEPU Cordeliers Apt

EEPU La Colline Apt

EEPU Scheppler Avignon

EMPU Scheppler Avignon

EPPR St Charles Cavaillon

Collège Charles de Gaulle - Apt



# VACCINATION

Comité départemental de suivi  
de la situation sanitaire  
29 & 30 mars 2021

 ars  
● Agence Régionale de Santé  
Provence-Alpes  
Côte d'Azur

# ETAT DES LIEUX

(Données GEODE arrêtées le  
27/03/2021)

## DEPLOIEMENT DE LA CAMPAGNE VACCINALE

Depuis le déploiement de la campagne vaccinale :

**60 342 personnes** ont reçu au moins une dose de vaccin dans

le département, soit près de 11% de la population.

- 43 942 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin PFIZER
- 23 818 personnes ont reçu deux doses de vaccin

Les résidents en EHPAD – USLD – Résidences séniors représentent 8,1% de la population vaccinée dans le département.

Couverture vaccinale des résidents USLD et EHPAD :

- 99,1 % 1 dose
- 78,9 % 2 doses

ACCELERATION

DEPLOIEMENT DE LA  
CAMPAGNE VACCINALE

**Réception de 9 000 doses** pour le département cette semaine (+3 000 par rapport à la semaine 11)

**Brigade mobile vaccinale** (SDIS et Ordre des Médecins 84) et **Vaccinobus** (Conseil régional)

- Sault (2<sup>ème</sup> dose) : 42 personnes ;
- Jonquières : environ 80 personnes ;
- Sérignan : environ 36 personnes ;
- Uchaux : environ 72 personnes.

Ouverture semaine du 5 avril d'un **centre de vaccination départemental à grande capacité à Montfavet** (objectif de 6 000 vaccinations par semaine).

**Depuis le 27 mars 2021 : ouverture de la vaccination aux personnes de plus de 70 ans qui ne présentent aucune comorbidités**

ACCELERATION

DEPLOIEMENT DE LA  
CAMPAGNE VACCINALE

## Élargissement des personnels soignants habilités à vacciner par le Décret n° 2021-325 du 26 mars 2021

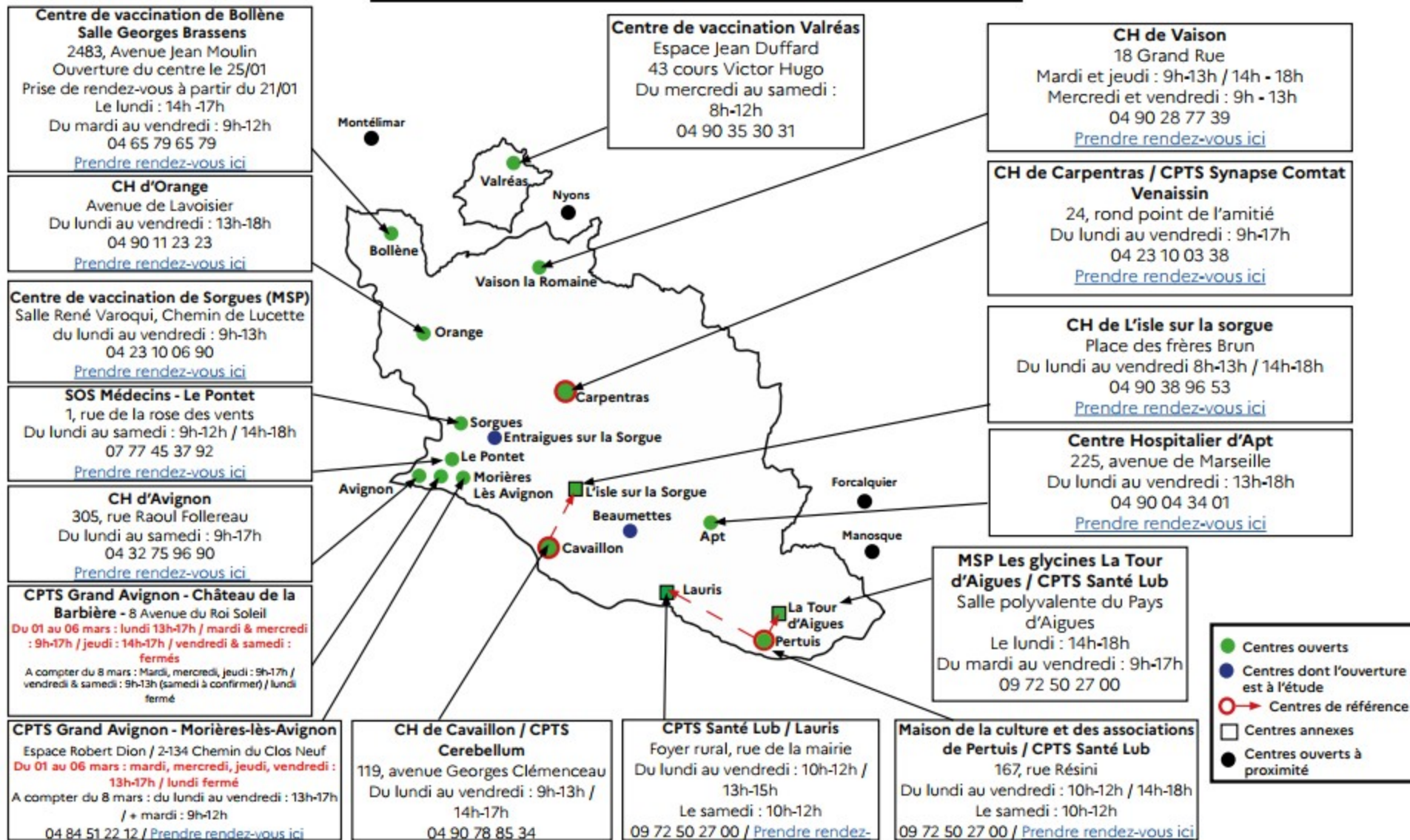
- Les infirmiers
- Les pharmaciens des PUI, des laboratoires d'analyse et des SDIS
- Les chirurgiens dentistes
- Les professionnels et les étudiants en santé
- Les techniciens de laboratoire
- Les manipulateurs d'électroradiologie médicale
- Les vétérinaires
- Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires
- Les sapeurs-pompiers de Paris
- Les marins-pompiers de Marseille
- Les sapeurs-sauveteurs des formations militaires de la sécurité civile de la DGSCGC

# Centres de vaccination Covid-19 en Vaucluse

uniquement sur rendez-vous Au 01/03/21

## CARTOGRAPHIE DES CENTRES

## DEUX NOUVEAUX CENTRE AU GRAND AVIGNON



# MESURES ADMINISTRATIVES

# Passage en vigilance renforcée dans le département

Mise en place d'un plan départemental d'actions

## 1 - Renforcement des mesures de police administrative :

**Fermeture des centres commerciaux de plus de 10 000 m<sup>2</sup> dans le département :** 11 structures sont concernées dans le département, en plus des 4 centres commerciaux de plus de 25 000m<sup>2</sup> déjà fermés dans le département ;

**Prorogation des mesures** de port du masque dans l'ensemble des espaces publics du département, d'interdiction de vente d'alcool à emporter et de consommation d'alcool sur la voie publique entre 19h et 6h sont prorogées, de même que l'interdiction des soirées dansantes et des espaces de restauration dans l'espace public.

## 2 - Renforcement des contrôles :

Sur l'**espace public, les ERP et les terminaux de transports** (gares ferroviaires et routières ;

Dans les **grandes et moyennes surfaces** en rappelant aux gérants les règles sanitaires applicables et en demandant aux forces de sécurité et agents de la DDPP des contrôles fréquents, en particulier sur les enseignes à forte fréquentation.

## 3 - Renforcement des dépistages :

**Plan d'actions dépistage**, avec le déploiement des **brigades de médiateurs covid** dans les structures et ERP ayant été concernés par des cas positifs cette semaine (crèches et entreprises) ;

**Renforcement des tests en milieu scolaire** avec pour objectif d'augmenter le nombre d'établissement dépistés en une semaine.

## 4- Accélération de la vaccination :

**Augmentation de la capacité de vaccination** de nos centres déjà existants ;

**Ouverture d'un centre de vaccination de grande capacité**, d'une capacité de 6000 vaccinations par semaine ;

**Poursuite de l'action de l'équipe mobile départementale** (SDIS/ordre des médecins) dans les communes les plus éloignées du département, rejointe cette semaine par un "**vaccinobus**" soutenu par le Conseil régional.

# Passage en vigilance renforcée dans le département

## Arrêté préfectoral du 26 mars 2021

**Fermeture des centres commerciaux de plus de 10 000m<sup>2</sup> dans le département à compter du 27 mars pour une durée de 4 semaines**

Sont concernés :

Centre commercial Cap sud d'Avignon, Castorama Avignon, IKEA Vedène, Leroy Merlin le Pontet, Alinéa le Pontet, Galerie marchande Mistral 7 à Avignon, Galerie marchande Avignon nord, Galerie marchande Carrefour Courtine Avignon, Galerie marchande Leclerc Apt, Galerie marchande Auchan Cavaillon, Galerie marchande Hyper U Pertuis, Galerie marchande Carrefour Orange, Galerie marchande Leclerc Bollène, Galerie marchande Leclerc Valréas.

**Dans ces établissements, hormis les pharmacies et les services publics, seuls les commerces proposant principalement une offre alimentaire restent ouverts.**

**Suspension des conventions de restauration collectives temporaires permettant aux ouvriers du BTP de déjeuner au restaurant.**

Arrêté préfectoral du 26 mars 2021



# MESURE DE SOUTIEN A L'ECONOMIE



# Des mesures de soutien économique renforcées maintenues

Les mesures  
de soutien à  
l'économie

#COVID19

## Un plan d'urgence économique renforcé

- Prolongement de l'activité partielle prise en charge à 100 % jusqu'au 31 décembre 2020
- Exonération des cotisations sociales pour les TPE et les PME
- Renforcement du fonds de solidarité pour les secteurs hôtellerie-café-restauration, tourisme, événementiel, sport, culture et ceux qui en dépendent fortement
- Élargissement du dispositif de fonds de solidarité
- Prêt garanti par l'État et prêt direct de l'État prolongés jusqu'au 30 juin 2021



## Prise en charge des coûts fixes des entreprises

### [Décret n° 2021-310 du 24 mars 2021](#)

Une aide exceptionnelle pour la prise en charge des coûts fixes des entreprises est mise en place. Le dispositif sera opérationnel à partir du 31 mars 2021.

#### Quelles entreprises peuvent bénéficier de ce dispositif ?

Ce nouveau dispositif s'adresse aux entreprises faisant l'objet d'une interdiction d'accueil du public ou appartenant aux secteurs du « plan tourisme » (listes S1 et S1 bis [PDF - 211 Ko]) ou ayant au moins un de leurs magasins de vente situé dans un centre commercial de plus de 20 000 m<sup>2</sup>, faisant l'objet d'une interdiction d'accueil du public et qui répondent à toutes les conditions suivantes :

- créées avant le 1er janvier 2019 pour l'aide au titre des mois de janvier et février, avant le 28 février 2019 pour l'aide mars-avril, avant le 1er avril 2019 pour l'aide mai-juin
- avoir perdu plus de 10 % de son chiffre d'affaires en 2020 par rapport à celui de 2019
- réalisant plus d'1 M€ de chiffre d'affaires mensuel ou 12 M€ de chiffre d'affaires annuel
- justifiant d'une perte d'au moins 50 % de chiffre d'affaires et éligibles au fonds de solidarité en janvier 2021 ou en février 2021
- ayant un excédent brut d'exploitation négatif sur la période janvier-février 2021.

Par ailleurs, parce que certaines petites entreprises ont des coûts fixes plus élevés et que la moyenne est insuffisamment couverts par le fonds de solidarité, le dispositif sera ouvert aux entreprises des secteurs suivants sans critère de chiffre d'affaires (mais répondant aux deux autres conditions) :

- les loisirs indoor (salle d'escalade, bowling, etc.)
- les salles de sport
- les jardins et parcs zoologiques
- les établissements thermaux
- les entreprises du secteur HCR et les résidences de tourisme situées en montagne.

Les mesures  
de soutien à  
l'économie

## Comment calculer le montant de l'aide ?

Le calcul de cette aide est basé sur les pertes brutes d'exploitation (EBE), soit les recettes desquelles sont déduites les charges d'exploitation de l'entreprise. Les charges financières et les dotations aux amortissements ne sont pas prises en compte dans l'assiette de l'aide.

<u>EBE</u> =	Compte associé <sup>2</sup>
+ Recettes	Compte 70
- achats consommés	Compte 60
- consommations en provenance de tiers	Comptes 61 à 62
+ subventions d'exploitation <sup>3</sup>	Compte 74
- charges de personnel	Compte 64
- impôts et Taxes	Compte 63

<sup>2</sup> Les numéros de compte indiqués correspondent aux classes du plan comptable général, tel qu'il est défini par le règlement 2014-03 modifié de l'autorité des normes comptables.

<sup>3</sup> Intègre le montant perçu au titre du volet 1 du fonds de solidarité.

Les pertes d'exploitation pour les entreprises de moins de 50 salariés, dans la limite de 10 M€ sur le premier semestre de l'année 2021.

ation pour les entreprises de plus de 50 salariés et 90 %

## Comment bénéficier de l'aide ?

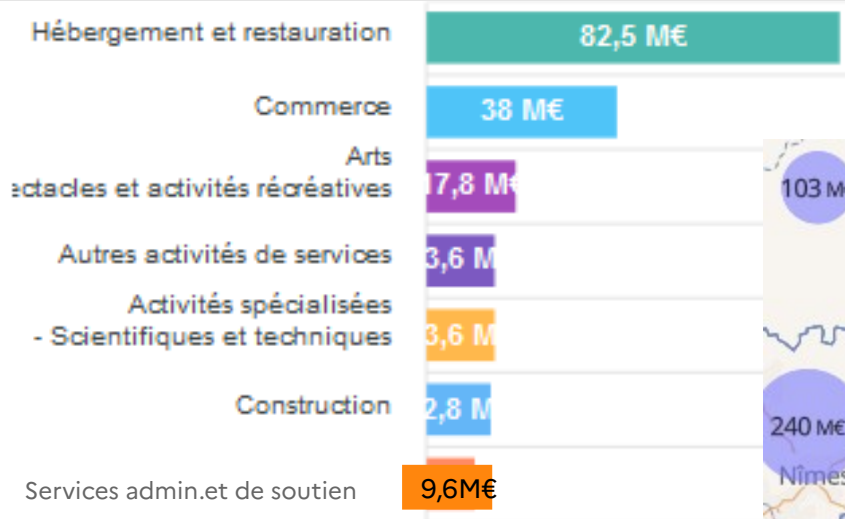
- À compter du 31 mars 2021 : les entreprises éligibles pourront déposer leur demande pour les mois de janvier et février 2021 à partir de leur espace professionnel sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr). Une attestation de leur expert-comptable sera exigée.
- À compter du mois de mai 2021 : pour les demandes pour les mois de mars et avril 2021.
- À compter du mois de juillet 2021 : pour les demandes pour les mois de mai et juin 2021.

Une première foire aux questions est accessible sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

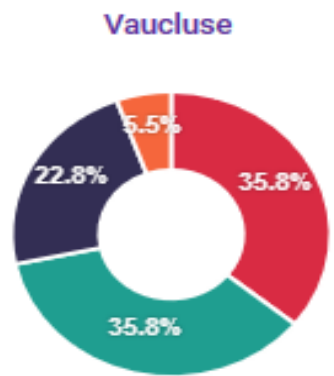
Le coût de ce dispositif est estimé à environ 300 M€ par mois.

Les mesures  
de soutien à  
l'économie

# Fonds de solidarité



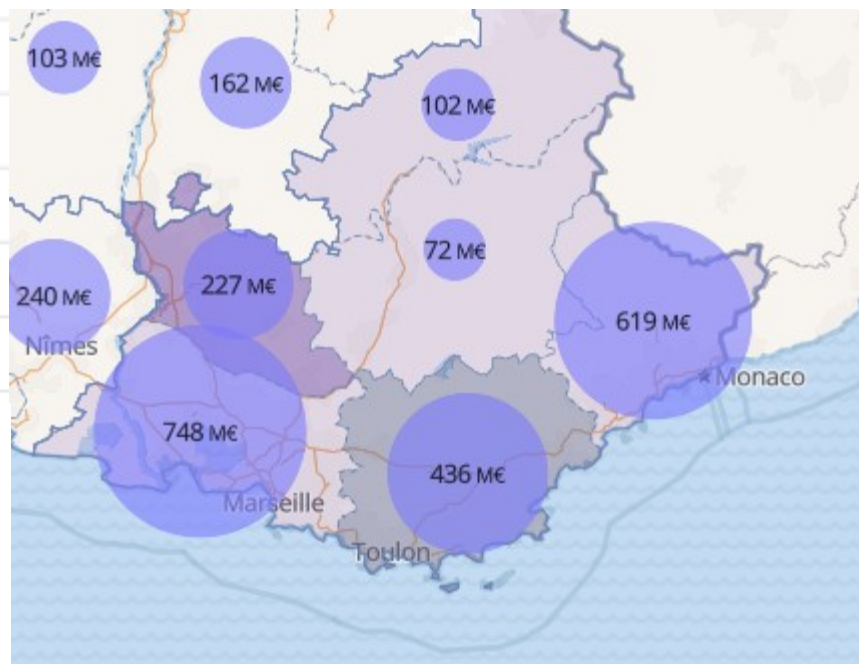
Top 3 des aides du fonds de solidarité ventilées par catégories juridiques (en M€)



● Entrepreneur individuel  
● Société à responsabilité limitée (SARL)  
● Société par actions simplifiée ● Autres Catégories Juridiques

## Fonds de solidarité : Vaucluse

montant	nombre d'aides	nombre d'entreprises
<b>226,53 M€</b>	<b>90 064</b>	<b>22 776</b>



## Fonds de solidarité : échelle nationale

montant	nombre d'aides	nombre d'entreprises
<b>20 410,61 M€</b>	<b>7 919 222</b>	<b>1 987 449</b>

## Fonds de solidarité : Provence-Alpes-Côte d'Azur

montant	nombre d'aides	nombre d'entreprises
<b>2 203,46 M€</b>	<b>849 473</b>	<b>207 061</b>

Les mesures de soutien à l'économie

## Reports d'échéances fiscales en Vaucluse

Montant : 10,11 M€

nombre 824 aides

Top 3 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)

Commerce	: 3,5 M€		
Construction	: 1,4 M€		60 % du total
Hébergement / Restauration:	1,1 M€		

## Prêts garantis par l'Etat – PGE en Vaucluse

Montant : 1 030,04 M€

nombre : 7 734 aides

PGE ventilés par code section NAF (en M€)

Commerce	: 286,9 M€
Construction	: 93,3 M€
Hébergement / Restauration:	83,3 M€

Les mesures  
de soutien à  
l'économie